Docusign Envelope ID: F839BA1D-CF15-8628-808D-124723D6F34C

ABISE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 10 000 Euros
Siège social : Avenue Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU-LES-MINES

R.C.S. : 845 182 344 RCS CHALON-SUR-SAONE
SIRET : 845 182 344 00026

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 31 MARS 2026)

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

*Dividendes ..... 250 000,00 euros
*Autres réserves ..... 777 379,05 euros
977 379,05 euros

Le dividende s'élève à 250 000,00 Euros, soit un dividende de 25,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 249 800,00 Euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 200,00 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques***	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI** *(personnes morales)*
2023	30 €	30 € *(soit un montant global de 299 670 €)*	30 € *(soit un montant global de 330 €)*
2024	NEANT	/	/
2025	NEANT	/	/

Docusign Envelope ID: F839BA1D-CF15-8628-808D-124723D6F34C

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2026

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, à savoir :

*Dividendes ..... 250 000,00 euros
*Autres réserves ..... 777 379,05 euros
977 379,05 euros

Le dividende s'élève à 250 000,00 Euros, soit un dividende de 25,00 Euros par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit - sur option globale pour le barème progressif - à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence de 249 800,00 Euros, et soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source obligatoire édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit 200,00 Euros n'est pas éligible auxdits abattement et prélèvement.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICES	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT-TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI *(personnes physiques***	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI** *(personnes morales)*
2023	30 €	30 € *(soit un montant global de 299 670 €)*	30 € *(soit un montant global de 330 €)*
2024	NEANT	/	/
2025	NEANT	/	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme
Le Président
Monsieur Frédéric GIVRY

DocuSigned by:
Frédéric GIVRY
79F0A6FAC833456...

Docusign Envelope ID: F839BA1D-CF15-8628-808D-124723D6F34C

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABISE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : avenue Maréchal Leclerc 71300 MONTCEAU LES MINES — Durée de l'exercice précédent* 13

Numéro SIRET* 8 4 5 1 8 2 3 4 4 0 0 0 1 8 — Copie certifiée conforme — Néant ☐ *

DocuSigned by: Frédéric GIVRY 79F0A6FAC833456...

Exercice N clos le, 31/03/2026

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	3 914	AC 3 914	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	7 023 206	CT	7 023 206
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
		TOTAL (II)	BJ	7 027 120	BK 3 914	7 023 206
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	3 595 278	CA	3 595 278
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	500 000	CE	500 000
		Disponibilités	CF	15 713	CG	15 713
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
		TOTAL (III)	CJ	4 110 992	CK	4 110 992
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 138 112	1A 3 914	11 134 198

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F839BA1D-CF15-8628-808D-124723D6F34C

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABISE

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 973 134
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	977 379
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	10 801
	TOTAL (I)	DL	3 972 315
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 088 813
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 115
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	66 955
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	7 161 883
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 134 198

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	414 189
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F839BA1D-CF15-8628-808D-124723D6F34C

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABISE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ		1 027
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		1 027
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW		19 122
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX		
	Salaires et traitements*					FY		
	Cotisations sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE		67 645
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF		86 767
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG		(85 740)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		102 812
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		2 605
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		9 652 939
	Total des produits financiers (V)					GP		9 758 356
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		246 642
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		8 501 894
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		8 748 536
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		1 009 820
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW		924 079

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F839BA1D-CF15-8628-808D-124723D6F34C

Désignation de l'entreprise SAS ABISE

Néant ☐ *

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 125
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 801
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	32 324
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	(20 975)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	9 802 509
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	8 825 130
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	977 379

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	102 812
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	**A8**		Dont cotisations facultatives Madelin	**A10**	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A11**
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)						**HS**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements dérogatoires	10 801	43 125

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: F839BA1D-CF15-8628-808D-124723D6F34C

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ABISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2026, dont le total est de 11 134 199 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 977 379 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 01/04/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ce règlement a pour effet notamment :
- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable »

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Les modes ainsi que les durées d'utilisation par catégorie sont présentés au niveau du tableau des amortissements des immobilisations.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

I- Changements sur l'exercice 2026-03

1- Présentation des montants comptabilisés dans le résultat financier 2026-03 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement :
- Produits des cessions d'immobilisations financières, comptabilisés en 2026-03 dans le résultat financier pour 9 653 K€
- Valeurs nettes comptables des immobilisations financières cédées, comptabilisées en 2026-03 dans le résultat financier pour 8 502 K€

2- Présentation des comptes créditeurs Groupe et associés comptabilisés dans le poste « Autres dettes » en 2026-03 pour 67 K€ au lieu du poste « Emprunts et dettes financières diverses »

3- Présentation des comptes de valeurs mobilières de placement comptabilisés dans le poste « Autres titres » en 2026-03 pour 500 K€ au lieu du poste « Valeurs mobilières de placement ».

II- Reclassements opérés au niveau du compte de résultat 2025-03
A titre d'information et de rappel, le compte de résultat tel qu'il a été établi en 2025-03 figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels

Autres éléments significatifs

La société a cédé les actions de la SAS Digoin Distribution le 01/04/2025.
Elle a acquis à cette même date, 99.56% des actions de la SAS SODIMONT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen-tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 914			3 914
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**3 914**			**3 914**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 498 722	7 023 207	8 498 722	7 023 207
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 172		3 172	
Immobilisations financières	**8 501 894**	**7 023 207**	**8 501 894**	**7 023 207**
Total	**8 505 808**	**7 023 207**	**8 501 894**	**7 027 121**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SODIMONT 71300 MONTCEAU LES MINES	40 000	40 003 350	99,56	1 004 796
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 969 200	6 969 200		147 631	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement			3 914			3 914
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles			**3 914**			**3 914**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier						
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles						
Total			**3 914**			**3 914**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 595 278 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3 595 278	3 595 278	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	**3 595 278**	**3 595 278**	

Produits à recevoir

	Montant
Associes interets courus	102 531
Intérêts courus à recevoir	2 605
Total	**105 136**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	43 125	10 801	43 125	10 801
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**43 125**	**10 801**	**43 125**	**10 801**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 801	43 125	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 161 884 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 088 813	341 119	1 745 140	5 002 554
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 115	6 115		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66 956	66 956		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 161 884**	**414 190**	**1 745 140**	**5 002 554**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 729 405			
(**) Dont envers les associés	66 948			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 6 004 euro.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 000 000	7 000 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**7 000 000**	**7 000 000**	

Charges à payer

	Montant
Honoraires a payer	6 115
Emprunt CE 3 500 K€	3 500 000
Intérêts courus s/ emprunts	88 813
Total	**3 594 928**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 102 812 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2025, la société SAS ABISE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABISE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration ;
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*147 631*
Avals et cautions	147 631
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**147 631**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Compte de résultat selon présentation 2025-03

(Ancien règlement comptable)

	31/03/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	
Chiffre d'affaires net	
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	12 297
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	**12 297**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-12 297**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	764 776
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	
Total V	**764 776**
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	86 338
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	**86 338**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**678 438**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**666 140**

Compte de résultat selon présentation 2025-03

(Ancien règlement comptable)

	31/03/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 160
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 160**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 160**
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-32 380
Total des produits (I+III+V+VII)	**764 776**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**68 416**
BENEFICE OU PERTE	**696 360**
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	*764 776*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

VDB associés
15 Avenue Paul Claudel

80480 DURY

ABISE
SAS au capital de 10 000 €

100 avenue du Maréchal Leclerc
71300 MONTCEAU LES MINES

845 182 344 RCS MACON

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2026

Ce document contient 26 pages

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2026

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABISE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

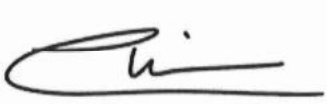
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Dury, le 3 septembre 2026.

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes



M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Pour VDB associés
Co-Commissaire aux Comptes



R. AISSAOUI
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2026	Net 31/03/2025
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	3 914	3 914		
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	7 023 207		7 023 207	8 498 722
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				3 172
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**7 023 207**		**7 023 207**	**8 501 894**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	3 595 278		3 595 278	2 045 863
Charges constatées d'avance				1 750
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	500 000		500 000	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	**15 714**		**15 714**	**5 835 606**
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**4 110 992**		**4 110 992**	**7 883 219**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**11 138 113**	**3 914**	**11 134 199**	**16 385 114**
(1) Dont à moins d'un an				*3 172*
(2) Dont à moins d'un an			*3 595 278*	*2 050 785*

Bilan Passif

	31/03/2026	31/03/2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 973 135	2 276 775
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**977 379**	**696 360**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 801	43 125
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**3 972 315**	**3 027 260**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 088 813	7 495 658
Emprunts et dettes financières diverses		63 409
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 115	4 900
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 956	5 793 887
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**7 161 884**	**13 357 853**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**11 134 199**	**16 385 114**
(1) Dont à moins d'un an (a)	414 190	6 508 490
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/03/2026	31/03/2025
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 028	
Total produits d'exploitation (I)			**1 028**	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks				
Autres achats et charges externes (1)			19 122	12 297
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			67 646	
Total charges d'exploitation (II)			**86 768**	**12 297**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-85 740**	**-12 297**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)			102 812	764 776
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			2 605	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières			9 652 940	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**9 758 357**	**764 776**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)			246 643	86 338
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			8 501 894	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**8 748 537**	**86 338**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**1 009 820**	**678 438**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**924 080**	**666 140**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2026	31/03/2025
Produits exceptionnels (VII)	**43 125**	
Charges exceptionnelles (VIII)	**10 801**	**2 160**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**32 324**	**-2 160**
Impôts sur les bénéfices (X)	-20 975	-32 380
Total des produits (I+III+V+VII)	**9 802 510**	**764 776**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**8 825 131**	**68 416**
BENEFICE OU PERTE	**977 379**	**696 360**
(2) Dont produits concernant les entités liées	*102 812*	*764 776*

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ABISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2026, dont le total est de 11 134 199 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 977 379 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2026 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 01/04/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Ce règlement a pour effet notamment :
- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.

A la date de clôture, les principaux effets observés sur notre société par suite de l'application de ce règlement sont détaillés au niveau du paragraphe des présentes annexes sur les « Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable »

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Les modes ainsi que les durées d'utilisation par catégorie sont présentés au niveau du tableau des amortissements des immobilisations.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

I- Changements sur l'exercice 2026-03

1- Présentation des montants comptabilisés dans le résultat financier 2026-03 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement :
- Produits des cessions d'immobilisations financières, comptabilisés en 2026-03 dans le résultat financier pour 9 653 K€
- Valeurs nettes comptables des immobilisations financières cédées, comptabilisées en 2026-03 dans le résultat financier pour 8 502 K€

2- Présentation des comptes créditeurs Groupe et associés comptabilisés dans le poste « Autres dettes » en 2026-03 pour 67 K€ au lieu du poste « Emprunts et dettes financières diverses »

3- Présentation des comptes de valeurs mobilières de placement comptabilisés dans le poste « Autres titres » en 2026-03 pour 500 K€ au lieu du poste « Valeurs mobilières de placement ».

II- Reclassements opérés au niveau du compte de résultat 2025-03
A titre d'information et de rappel, le compte de résultat tel qu'il a été établi en 2025-03 figure en dernière page de l'annexe des comptes annuels

Autres éléments significatifs

La société a cédé les actions de la SAS Digoin Distribution le 01/04/2025.
Elle a acquis à cette même date, 99.56% des actions de la SAS SODIMONT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	3 914			3 914
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**3 914**			**3 914**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 498 722	7 023 207	8 498 722	7 023 207
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 172		3 172	
Immobilisations financières	**8 501 894**	**7 023 207**	**8 501 894**	**7 023 207**
Total	**8 505 808**	**7 023 207**	**8 501 894**	**7 027 121**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SODIMONT 71300 MONTCEAU LES MINES	40 000	40 003 350	99,56	1 004 796
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 969 200	6 969 200		147 631	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement			3 914			3 914
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles			**3 914**			**3 914**
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, mobilier						
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles						
Total			**3 914**			**3 914**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 595 278 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	3 595 278	3 595 278	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total	**3 595 278**	**3 595 278**	

Produits à recevoir

	Montant
Associes interets courus	102 531
Intérêts courus à recevoir	2 605
Total	**105 136**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	43 125	10 801	43 125	10 801
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**43 125**	**10 801**	**43 125**	**10 801**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		10 801	43 125	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 161 884 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	7 088 813	341 119	1 745 140	5 002 554
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 115	6 115		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66 956	66 956		
Produits constatés d'avance				
Total	**7 161 884**	**414 190**	**1 745 140**	**5 002 554**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 729 405			
(**) Dont envers les associés	66 948			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 6 004 euro.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 000 000	7 000 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**7 000 000**	**7 000 000**	

Charges à payer

	Montant
Honoraires a payer	6 115
Emprunt CE 3 500 K€	3 500 000
Intérêts courus s/ emprunts	88 813
Total	**3 594 928**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 102 812 euro

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2025, la société SAS ABISE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABISE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration ;
- que les économies d'impôts liées aux déficits viennent en résultat dans la société mère.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*147 631*
Avals et cautions	147 631
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**147 631**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Compte de résultat selon présentation 2025-03

(Ancien règlement comptable)

	31/03/2025
Produits d'exploitation (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	
Chiffre d'affaires net	
Dont à l'exportation	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits	
Total I	
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (a)	12 297
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
Total II	**12 297**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-12 297**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée III	
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	
Produits financiers	
De participation (3)	764 776
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	
Total V	**764 776**
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	86 338
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total VI	**86 338**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**678 438**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**666 140**

Compte de résultat selon présentation 2025-03

(Ancien règlement comptable)

	31/03/2025
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 160
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 160**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 160**
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	-32 380
Total des produits (I+III+V+VII)	**764 776**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**68 416**
BENEFICE OU PERTE	**696 360**
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	*764 776*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	